Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 39

Artikel: Curieuse histoire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187843

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le municipal : un peu en arrière. L'assesseur ! le vice-assesseur ! le boursier ! Alignez-vous donc sur le syndic !

Et Grognuz, après avoir fifé le solde d'une bouteille, répéta : « Holà ! Holà, coco ! Puis il ajouta avec un accent d'amertume : « Mais c'est égal, il n'y plus les mêmes bêtes qu'autrefois ! »

L. D.

Curieuse histoire.

Parmi les histoires piquantes des mystificateurs de ce siècle ou de l'autre, nous croyons qu'il n'en existe guère de plus caractéristique que celle que nous allons raconter et qui est peu connue, ou du moins qui n'a pas été racontée depuis longtemps. Elle est empruntée aux mémoires du baron de Bezenval :

M. de Saint-André, mort lieutenant-général, s'était embarqué à Strasbourg dans une voiture publique, ayant pour compagnon de route un jeune homme de son âge, de bonne éducation comme lui, et la conversation ne tarda pas à s'engager. Avec la belle confiance de la jeunesse, les deux compagnons de route se firent mutuellement leurs confidences. M. de Saint-André apprit que son interlocuteur allait à Paris pour épouser une riche héritière, sur laquelle il ne tarissait pas en éloges et en renseignements. Il déclara cependant qu'il n'avait jamais vu ni sa future ni les parents de celle-ci, bien que leurs familles fussent en correspondance depuis longtemps.

En arrivant à Paris, les deux jeunes gens étaient amis, et ils descendirent à la même hôtellerie ; mais a peine y étaient-ils installés, que l'ami de M. de Saint-André, pris d'une de ces coliques auxquelles on a donné le nom de *miserere*, succomba en moins de deux heures.

M. de Saint-André se crut obligé à quelques devoirs envers le défunt. Il savait que le malheureux jeune homme était attendu le matin même chez son futur beau-père ; il se munit donc de tous les papiers qu'il trouva dans les poches de son portefeuille, et se rendit chez le beau-père, afin de lui remettre ces papiers et de lui apprendre ce qui était arrivé.

Les domestiques, avertis de l'attente d'un gendre et voyant un jeune homme inconnu se présenter, ne doutèrent point que ce ne fût celui qu'on attendait, et coururent l'annoncer comme tel au maître de la maison, qui, de son côté, accourut au-devant de M. de Saint-André, le serra dans ses bras, et, sans lui donner le temps de lui parler, l'entraîna dans sa chambre et le présenta comme gendre à sa femme, et à sa fille comme mari, avant que M. de Saint-André fût revenu de son étonnement. Comme il aimait à mystifier les gens, il résolut de se prêter au quiproquo.

Il remit au beau-père et à la belle-mère les lettres dont le défunt était chargé pour eux, et étant instruit à fond, il répondit parfaitement à toutes les questions qu'on lui fit. Il ne déplut nullement à la jeune demoiselle. On vint avertir que le dîner était servi. M. de Saint-André était placé auprès de sa prétendue. Le dîner fini et le café pris, la conversation devint plus sérieuse. On parla d'arrangements, et l'on entra dans tous les détails du mariage. Au plus fort de la conversation, M. de Saint-André se leva et, prenant son chapeau, fit mine de s'en aller.

— Où allez-vous donc ? lui dit le beau-père.

— J'ai, répondit-il, une affaire qui m'oblige de vous quitter.

— Comment ? quelle affaire pouvez-vous avoir dans une ville ou vous venez pour la première fois et où vous ne connaissez personne ?

— Tout cela est vrai ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut absolument que je m'en aille.

— Ah ! je vois ce que c'est : vous voulez aller chercher de l'argent chez un banquier. Ne suis-je pas là ?

— Non, ce n'est pas cela du tout. C'est quelque chose où ma présence est absolument nécessaire.

Tout en parlant, M. de Saint-André marchait toujours du côté de la porte. Il se trouva dans l'antichambre, où le beau-père l'avait suivi.

— Maintenant que nous sommes seuls, continua M. de Saint-André, et que ces dames ne peuvent nous entendre, je vous dirai que ce matin, fort peu de temps après être arrivé, il m'est survenu un accident : j'ai été pris d'une colique dont je suis mort ; j'ai donné ma parole pour être enterré à six heures : vous comprenez que je ne puis me dispenser d'être exact au rendez-vous.

On se représentera facilement l'étonnement avec lequel le beau-père écoutait M. de Saint-André. L'idée parut tellement extravagante, qu'il rentra dans la chambre en riant si fort qu'il eut beaucoup de peine à apprendre à sa femme et à sa fille ce qui lui paraissait si plaisant.

On pensa d'abord que le futur gendre allait revenir bientôt, mais le temps s'écoula, et il ne revint point. A sept heures et demie passées, le beau-père, s'impatientant, envoya à l'hôtel savoir ce qu'était devenu le gendre qu'il attendait. Le domestique chargé de la commission ayant demandé ce gendre sous son véritable nom, les gens de l'hôtel lui dirent que M. X... était arrivé à neuf heures du matin, qu'il était mort à onze heures et qu'on l'avait enterré à six heures du soir.

On dit que le père manqua mourir de stupéfaction et la jeune fille de chagrin, et l'on ajoute qu'ils ne surent jamais la vérité.

Lo tailleu et lo Napolitain.

Quand lè valets sè volliont mariâ, sont tot dzeinti avoué lâo gaupa, et à lè z'ourè, mouretront pot leu, sein martchandâ, se cein poivè lâo férè pliési ; mâ on iadzo que l'ont la corda âo cou, cein lâo pâssè et y'ein a bounadrâi que diont dè lâo fenna coumeint lè dzeins dâo Tsaté d'Oex diont dè l'agace : « L'est on bi l'osé què l'agace, mâ quand on la vâi ti lè dzo, l'einnouïè ; » et du adon cein va mau pè l'hotô.

On tailleu s'étâi mariâ. Cein pâo arrevâ à tsacon. Mâ lo bougro étâi crouïo po sa fenna ; la fasâi travailli qu'on diastro, tandi que fasâi lo bon delon et que quartettâvè decé, delé ; la remâofâvè et la vouistavè quand le volliâvè repondrè, dè façon que la